

LA LOCATION COURTE DURÉE



TARIES - RÉPARATION DES CARANES

PORTES	
DÉSIGNATION	PRIX EN €
Création totale de deux portes avec encadrement	695
Remplacement d'une charnière	19
Remplacement d'une porte	199
Remplacement d'une serrure	80
Remplacement du cadre de porte	180
Remplacement à neuf du verrou baïonnette	15
Petite réparation de porte	53
CÔTÉS ET FOND	
DÉSIGNATION	PRIX EN €
Remplacement du fond - finition blanche	350
Remplacement du côté droit	350
Remplacement du côté gauche	350
TOÎT	
DÉSIGNATION	PRIX EN €
Création et mise en place d'un toît neuf	480
Création et pose d'un fronton	110
Changement d'une rive de toît	75
Recouvrement du toît complet (écran sous toiture + 2 couches de black étanche)	265
Couche de black	160
Réparation du toît	252
Changement de joint étanche du toît	30
Changement d'une baguette de toît	15
DIVERS	
DÉSIGNATION	PRIX EN €
Création et changement de la terrasse avec vis inox	345
Changement des vis de la terrasse	45
Réparation de la terrasse	175
Plancher intérieur	290
Remplacement d'une lambourde	45
Remplacement d'une lame de terrasse	30
Remplacement d'une lame de plancher	30
Remplacement d'une traverse	42
Création d'une barre de recouvrement	55

RÈGLEMENT

Préambule

La Ville du Havre met en place un service de location courte durée de cabanes de plage. 12 cabanes de plage sont ainsi proposées à la location sur la période estivale. Les cabanes ainsi louées ont vocation aux loisirs et ne peuvent en aucun cas servir de lieu de séjour. L'occupation des cabanes est donc interdite de 23 h à 8 h.

Article 1: Public concerné

La location est STRICTEMENT réservée aux particuliers.

Article 2 : Amplitude du service de location

La location est ouverte du 1er mai à mi-septembre.

Article 3: Tarifs

MAI - JUIN - SEPTEMBRE		
2 jours : 20 €	Week-end : 40 €	Semaine : 80 €
En semaine	Du vendredi soir au dimanche so	Du lundi au vendredi
JUILLET- AOÛT		
2 jours : 30 €	Week-end : 50 €	Semaine : 100 €
En semaine	Du vendredi soir au dimanche s	Du lundi au vendredi

Article 4 : Modalités de réservation

La location est assurée par la direction des Espaces verts de la Ville du Havre Service Plage et Vie des Jardins - Secteur Plage :

- Aux bains maritimes, tous les jours de 10 h à 18 h;
- Par téléphone au 02 35 43 18 59, tous les jours de 10 h à 18 h ; La réservation sera confirmée à réception du règlement intégral de la location.

Article 5 : Modalités de paiement

Le règlement de la location s'effectuera uniquement par chèque, espèce ou CB. Dans l'hypothèse où la location ne serait pas honorée, il ne pourra, en aucun cas, être procédé à un remboursement.

Article 6 : État des lieux

Un état des lieux entrant (à partir de 10 h le jour du début de location, sur RDV et en présence des locataires) et sortant (avant 17 h le jour de fin de la location, sur RDV, et en présence des locataires) sera effectué pour chaque location. En cas de dégradations, les réparations seront facturées au locataire selon le barème de tarifs défini par la Ville du Havre (consultable ci-contre).



Renseignements : Direction Espaces verts Ville du Havre 02 35 43 18 59 / secretariatdev@lehavre.fr